



Regards croisés¹ sur l'économie pastorale de la Tarka au Niger

Abdo Hassan Maman*

Résumé

Cet article examine l'économie pastorale de la Tarka. La crise actuelle a montré les limites des stratégies des éleveurs face aux chocs environnementaux. Les ménages pastoraux pauvres sont les victimes de la gouvernance décentralisée. En période de conjoncture défavorable, les conditions de l'échange entre produits céréaliers et animaux fixés par les marchés monopolisés détériorent leur pouvoir d'achat et augmentent leur vulnérabilité et leur privation des capacités. L'industrialisation de la filière animale au travers d'un élevage semi-intensif s'avère indispensable pour accroître leur résilience.

Abstract

This paper analyzes the pastoral economy of Tarka. The present crisis showed the limits of cattle breeder strategies' facing environmental shocks. The poor pastoral households are victims of decentralized governance. In unfavourable economic situation, the cereal products and animals exchange fixed by monopolies decreases their buying power, and increases their vulnerability and their capacities deprivation. The industrialization of animals breeding through half intensive of stock breeding becomes useful to increase their resilience.

Introduction

Les chocs environnementaux, la gestion décentralisée des ressources naturelles et le mode de fixation des prix sur les marchés du bétail constituent les principaux facteurs de vulnérabilité des systèmes pastoraux mobiles dominants existant dans la Tarka. Les systèmes d'élevage qui animent son économie sont confrontés aux défis environnementaux liés essentiellement

* Faculté des Sciences Economiques et Juridiques, Université Abdou Moumouni de Niamey. Email : hassanabdo1960@yahoo.fr

aux conditions aléatoires d'un milieu aride. La vulnérabilité, qui est fonction de la gravité, de l'ampleur et de la durée de ces chocs extérieurs, perturbe les équilibres budgétaires des ménages, traduisant la fragilité de l'économie pastorale de la Tarka.

Sous-équipée mais riche en variétés animales, cette vallée supporte durement les coûts économiques et sociaux liés à l'aridité territoriale. Malgré les appuis internationaux sous forme de projets² et les politiques publiques en matière de gestion du patrimoine pastoral, cette économie se comporte comme si les familles n'ont plus d'avenir. Ces ménages, réduits au seuil de viabilité, cherchent à conserver le minimum vital plutôt qu'à construire dans un univers instable, incertain et dégradé. Dans un tel contexte, le futur semble hypothéqué. Or au niveau national, l'activité pastorale représente 13% et 35% respectivement du produit intérieur brut total et agricole (INS 2011). Deuxième source d'exportation après l'uranium, l'élevage occupe une place de choix dans les chaînes des valeurs. Ce positionnement stratégique fait de ce secteur une source d'avantage comparatif qui reste à construire. Mais, malgré sa contribution à la sécurité alimentaire et à l'essor des productions végétales, cet élevage subit, depuis 1973-1974, les affres des sécheresses récurrentes. Les politiques et stratégies mises en œuvre n'ont pas encore réussi à absorber ces chocs. Ces faibles capacités de résilience³ exposent les systèmes pastoraux de la Tarka au risque de disparition à terme. L'accroissement des tensions agroalimentaires, pastorales, économiques, sanitaires et environnementales induit un déficit d'alternatives crédibles pour les familles les plus exposées.

La diversité des systèmes de production de bétail de l'économie pastorale de la Tarka reposant essentiellement sur la mobilité n'a-t-elle pas épuisé son potentiel ? Comment alors saisir et exploiter toutes les opportunités qui s'offrent aux ménages pour tirer le meilleur parti des potentialités animales, afin de résister aux crises récurrentes ? Comment faire évoluer cette économie vers des systèmes plus sûrs qui sont en mesure de lui permettre de s'insérer efficacement dans les chaînes de valeurs internationales ? Telles sont les interrogations auxquelles cet article s'efforce d'apporter des éléments de réponses.

L'intérêt de cette étude est de savoir dans quelle mesure les stratégies de résilience développées par les ménages pastoraux de la Tarka ont permis de gérer les coûts liés aux facteurs de vulnérabilité et de contribuer au développement des capacités d'adaptation à un environnement dégradé. N'est-il pas nécessaire de s'orienter vers des systèmes pastoraux modernes susceptibles de minimiser les coûts des facteurs de production du bétail en vue d'amplifier la productivité des produits animaux et, partant, d'insuffler une dynamique concurrentielle à ce secteur à l'échelle domestique, régionale et internationale ?

Cet article vise, d'abord, à analyser les coûts et avantages des principaux facteurs de freinage de la dynamique de l'économie pastorale de la Tarka. Il s'efforce, ensuite, d'examiner les modalités de production et de gestion des systèmes pastoraux par les ménages en tenant compte de la dynamique de l'économie pastorale encadrée par des acteurs, animateurs de la démocratie décentralisée. Il vise, enfin, à déterminer les modes de fixation des prix sur le marché des produits animaux qui sont en mesure d'accroître ou de réduire la vulnérabilité des ménages.

Le travail est organisé ainsi qu'il suit. La première partie décrit la méthodologie, le terrain de l'étude, les systèmes d'élevage et leur capacité de résilience ; elle dresse aussi une revue de littérature consacrée aux modes de production animale, mobiles et sédentaires, ainsi que leur insertion dans le système de libre-échange à l'échelle internationale. La seconde partie essaie d'appréhender la réalité de la gouvernance locale au travers de la gestion des ressources naturelles dans la Tarka. Enfin, la troisième partie analyse les mécanismes de formation des prix sur les marchés en relation avec les dynamiques d'adaptation des ménages pastoraux évoluant en milieu aride.

Le choix méthodologique, le terrain de recherche et la revue de la littérature

Méthodologie et terrain de recherche

Cette réflexion s'appuie sur le résultat des travaux de terrain menés au Niger sur le site de la vallée de la Tarka. Ce nom d'origine tamasheq qui signifie « quelque chose d'aussi abondant qu'il soit, il finira par se décomposer » évoque, sans doute, par là l'abondance en ressources naturelles (eau, herbes, arbres, pâturage) qui caractérisait la vallée. Du côté de Bêlbéji (Tanout), celle-ci a pris le nom d'« Anouar » en référence à un imposant cours d'eau. Le bassin versant de la Tarka couvre les régions de Tahoua, Maradi, Zinder et Agadez pour une superficie de 47 998 km². Il se trouve à cheval entre le système hydrologique de l'Ader-Doutchi-Maggia et celui des Goulbi. En effet, après un parcours est-ouest de près de 200 km depuis le nord Tanout (Zinder), la vallée prend une direction nord est-sud-ouest, longe les reliefs de l'Ader-Doutchi-Maggia jusqu'à une quinzaine de kilomètres au sud de la ville de Madaoua, puis descend en direction nord-sud vers le Nigeria. La basse vallée de la Tarka est la dernière partie au Niger du bassin de la grande vallée de la Tarka qui commence à partir de la latitude 14°29' Nord (juste au-dessus de la ville de Bouza) jusqu'à la frontière du Nigeria (latitude 13°43' Nord) (Ahmet 2011). La Tarka est une zone pastorale disposant des ressources agropastorales importantes. Le statut qui régit la zone pastorale de Dakoro lui est aussi appliqué malgré sa spécificité. Cette vallée fossile érigée en enclave pastorale

constitue un important carrefour de rencontre de plusieurs pasteurs venus de tous les coins du Niger et même des pays voisins, notamment le Nigeria et le Tchad. Terre d'accueil des transhumants, la vallée est aujourd'hui soumise à une surexploitation ; elle est aussi exposée à un phénomène d'accaparement progressif de terres destinées à l'agriculture. La Tarka est un écosystème très convoité par des agriculteurs et par des pasteurs. Les premiers sont attirés par la qualité des sols ferrugineux tropicaux et hydro-morphes très favorables aux cultures et les seconds par les espèces fourragères très appréciées pour les animaux. Cependant, du fait du changement climatique et des activités anthropiques, la vallée subit aujourd'hui une forte dégradation environnementale, voire une crise écologique sans précédent. Aussi le contrôle des ressources naturelles de ce territoire est-il devenu un enjeu majeur pour les acteurs et les communautés riveraines.

La collecte d'informations a été réalisée entre juin et septembre 2012, sur ce terrain difficile, choisi pour réaliser des études sur les systèmes pastoraux dans le cadre du projet belge d'appui à la sécurité alimentaire en Afrique. Nous avons profité des missions de placement et d'encadrement des étudiants sélectionnés pour travailler sur diverses thématiques en lien direct avec les systèmes d'élevage et les facteurs de vulnérabilité des ménages pastoraux pour obtenir les informations. Financées par ce projet belge, ces missions ont été effectuées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels et d'universitaires composée de géographes, d'économistes, d'agronomes et de sociologues. Après une compilation de la littérature scientifique existante, l'identification et le recadrage des thèmes de recherche, les travaux ont été effectués en deux phases. La première phase a consisté à la prospection et à l'identification des systèmes d'élevage mis en œuvre par les communautés pastorales à travers des visites et entretiens directs avec les acteurs afin d'apprécier les difficultés de l'élevage en général et du niveau de vulnérabilité des ménages pastoraux en particulier. La deuxième phase est essentiellement consacrée à la collecte des données dans les différents campements d'éleveurs. Les principaux acteurs rencontrés sont : les éleveurs locaux, les transhumants, les élus locaux, les autorités coutumières et administratives, les agents des services techniques et les organisations non gouvernementales. Les principaux outils utilisés sont d'ordre qualitatif, notamment le guide d'entretien individuel, le focus group, l'observation participante et les entretiens informels avec des personnes ressources. Nous avons utilisé toutes ces informations qui ont été complétées par celles obtenues auprès des responsables du ministère de l'Élevage et de l'Institut National de la Statistique. Pour appréhender correctement la problématique des systèmes d'élevage itinérants et sédentaires, nous avons fait recours aux ouvrages et revues spécialisés dans les questions

relatives aux modes de production animale. Ces diverses sources consignées dans la bibliographie ont permis de cerner la problématique de l'élevage dans le contexte de mondialisation et d'analyser en profondeur l'économie pastorale de la vallée de la Tarka.

La première version de cette réflexion a été soumise à l'appréciation de quasiment tous les chercheurs et étudiants impliqués dans le projet belge d'appui à la sécurité alimentaire en Afrique, ainsi qu'à celle de certains collègues économistes et juristes. En réalité, l'idée d'écrire cet article a émergé lors d'un atelier sur la méthodologie à l'endroit des étudiants tenu à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Abdou Moumouni. Un débat très riche sur les vertus et les vices du système d'élevage mobile nous a opposé aux collègues des autres disciplines. Deux visions diamétralement opposées se sont dégagées. L'objectif visé par cette réflexion est de contribuer à approfondir ces échanges d'idées afin d'éclairer les responsables de politique d'élevage en leur fournissant des instruments susceptibles de les guider dans leur prise de décisions en faveur de la filière animale.

Les systèmes pastoraux : capacité de résilience et revue critique de la littérature

Le potentiel en production animale dont recèle la Tarka demeure encore faiblement valorisé. En plus de sa faible productivité, cet élevage fait face aux défis des choix politiques, technologiques et du mode de financement.

Diversité des systèmes et capacité de résilience des ménages pastoraux

L'économie pastorale de la Tarka est caractérisée par la diversité de ses systèmes réputés mobiles et transfrontières : systèmes de camelins, de caprins, d'ovins, etc. Le ménage composé en moyenne de 6 à 10 personnes est, en général, marginalisé, vulnérable et pauvre. « Le bétail constitue souvent l'actif non foncier le plus important dans les portefeuilles des ménages pastoraux » (Banque mondiale 2008). Trois principaux groupes ethniques : peulhs, touaregs et arabes peuplent la Tarka.

Les ménages peulhs spécialisés dans l'élevage de grands ou de petits ruminants, apparemment très riches en période de haute conjoncture, sont pourtant les plus vulnérables en cas de désastres. Leurs troupeaux, composés essentiellement de zébus pour certains et de moutons et/ou de chèvres pour d'autres, semblent les plus exposés au risque réel de décimation sous les effets pervers de l'aridité climatique. Lorsqu'une catastrophe naturelle se produit, ces ménages désarmés et dépourvus de stratégie alternative fiable sont condamnés à subir les méfaits provenant de ces chocs négatifs. Cette faible capacité de résistance est accentuée, pour ces éleveurs, par l'impérieuse nécessité de procéder au déstockage et à la vente progressifs de leurs animaux

à des prix très bas pour s'approvisionner en céréales et/ou en aliments pour bétail très onéreux pendant la période de crise. Ces deux modes de production basés sur une stratégie similaire d'épuisement des ressources animales reposent sur une spécialisation appauvrissante, dès lors que jouent les sophismes de composition où la croissance et la persistance des perturbations environnementales conduisent à un effondrement des cours animaux sur le marché ou à la destruction des pasteurs. Certes, cette forme de spécialisation fondée sur des invariants culturels varie selon les sous-groupes ethniques ; elle n'est cependant pas de nature à permettre aux ménages de développer une solide capacité de résistance face aux chocs. Dans ces conditions, ces ménages qui sont confrontés à la détérioration de leurs termes d'échange voient leur pouvoir d'achat s'amenuiser jusqu'à descendre au niveau du seuil de viabilité, c'est-à-dire le minimum vital sans lequel aucune action de génération des ressources animales additionnelles n'est possible. La survie de ces familles relève du miracle en l'absence d'une aide extérieure.

En revanche, les Touaregs et les Arabes spécialisés dans l'élevage des camelins associé à celui des petits ruminants développent mieux des capacités d'adaptation aux mutations environnementales. Ces ménages sont, d'une manière générale, aisés même en période de conjoncture défavorable du fait de leurs stratégies de contournement des obstacles basées sur l'agence collective en milieu dégradé. Les Touaregs rencontrent rarement des difficultés pour élever leurs animaux qui trouvent leurs pitances en broutant des arbres verts. Si d'aventure cette éventualité se présente, ils migrent au Nigeria où leurs chameaux trouvent l'eau, et les herbes et surtout le fourrage aérien en abondance sans coût intermédiaire. Mais cette migration transfrontière tolérée jusque-là peut, à terme, poser d'énormes problèmes, entre les deux Etats, en matière d'accès à ces ressources épuisables, propriétés exclusivement nigérianes, mais partagées avec les nomades nigériens. Des difficultés de cohabitation avec les éleveurs nigériens ne manqueront pas de surgir. Tout ceci peut amener les autorités locales du Nigeria à prendre des mesures coercitives, même si elles violent les principes de libre circulation des personnes et des biens dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment la décision des chefs d'Etat sur la transhumance transfrontalière pour protéger leurs ressources naturelles et leurs systèmes d'élevage. Même si les pasteurs nigériens sont loin d'imaginer la réalisation d'un tel scénario, il y a lieu d'anticiper ces problèmes pour éviter de mauvaises surprises. Ces Touaregs sont cependant hantés par les assauts répétés des voleurs armés, qui les dépouillent d'une partie de leurs animaux. Leur capacité théorique de réaction face aux

malfaiteurs est réduite à néant par la loi qui leur interdit de faire justice eux-mêmes. Ces éleveurs se sentent abandonnés par les autorités locales qui, semble-t-il, n'ont pas les moyens d'appliquer la loi pour enrayer définitivement ce fléau qui gangrène le monde des éleveurs. La perte du bétail est non seulement un coût économique et social pour les victimes, mais aussi une atteinte grave à leur prestige et à leur dignité. Ce choc idiosyncratique dû à la dépossession de leur propriété par vol peut être enrayeré à travers une meilleure gestion du risque entre les pouvoirs locaux et les organisations des éleveurs. Dans des économies organisées, cette situation peut être gérée par le système d'assurance qui fait entièrement défaut dans le contexte de la Tarka.

Les ménages arabes, quant à eux, déploient une stratégie consistant à vendre leurs troupeaux dès que la crise s'annonce pour investir l'argent mobilisé dans le commerce de produits divers où les risques de perte sont moindres. Ces marchandises sont achetées soit aux pays arabes limitrophes, soit au Nigeria ou à Niamey pour être écoulées sur le territoire de la Tarka. Mais au fur et à mesure que la situation s'améliore, ils reconstituent leurs cheptels en achetant généralement des animaux maigres qu'ils engraisent progressivement afin de reprendre, après les tensions, leur activité traditionnelle d'élevage dans des conditions de praticabilité satisfaisantes. Cette stratégie aussi n'est pas dénuée des risques. Le ménage pastoral, converti en commerçant, peut, pour diverses raisons, tomber en faillite voyant ainsi sa capacité de résilience se réduire comme une peau de chagrin.

On constate qu'au moins trois types de stratégie diamétralement opposés, plus ou moins efficaces sont utilisés par les ménages de la Tarka pour résister aux menaces environnementales lorsqu'elles surviennent. Les familles pastorales, pauvres et aisées, fournissent du côté long du marché l'essentiel du bétail pour satisfaire la demande croissante, elle-même diversifiée, en produits d'élevage exprimée par les centres urbains des régions de Maradi et de Tahoua. Ces éleveurs alimentent aussi en bétail sur pied le nord Nigeria par de nombreux circuits d'échanges commerciaux d'essence transfrontière. L'économie pastorale de la Tarka reposant sur la diversité de ses modes de production n'a-t-elle pas épuisé son potentiel ? Comment la faire évoluer vers des systèmes fiables et plus performants capables de supporter la concurrence internationale dans un contexte d'élargissement du libre-échange au secteur d'élevage ?

Avantages et insuffisances d'un élevage extensif

Les avantages du système d'élevage itinérant sont décrits par de nombreux chercheurs. Mais les crises répétitives et la nécessité de s'adapter à l'évolution

des marchés régionaux et internationaux n'imposent-elles pas au mode de production animale mobile et extensif à emprunter la voie de la modernisation ?

- Les avantages de la mobilité

Nombre de chercheurs n'hésitent pas à louer les vertus de la mobilité de l'élevage extensif. Ils voient dans la mobilité maîtrisée un précieux outil qui permet « une meilleure productivité par animal en système transhumant que dans le cas d'un élevage sédentaire » (Colin 1998 ; Bonnet et Hérault 2012). La mobilité constitue alors un facteur nécessaire à la valorisation des différents systèmes d'élevage dans des conditions satisfaisantes des coûts, dans un environnement où « la production de biomasse s'établit en dessous du minimum requis de 500 kilogrammes de matière sèche par hectare » (Guibert *et al.* 2009). La productivité moyenne des systèmes pastoraux dans les zones sahélienne et nord soudanienne est supérieure de 20 pour cent à celle des systèmes d'élevage sédentaires (Grandval 2012). Le pastoralisme génère des produits à haute valeur marchande comme la viande, le lait, le beurre, le fromage, les cuirs et peaux. Il est vu par certains chercheurs (Dodo 2012 ; Kamuanga 2003) comme un facteur de cohésion et de stabilisation sociales entre des populations vivant dans des zones marginales. En plus, ce système d'élevage pourvoit du bétail sur pied et de la viande destinés à l'exportation pour gagner des devises et pour contribuer à l'équilibre de la balance des paiements. Il contribue de manière significative à la sécurité alimentaire dans une économie nigérienne en proie à des déficits céréaliers rapprochés et structurels, dépendante des importations et de l'aide alimentaires. On lui attribue aussi des qualités en matière de gestion écologique des milieux environnementaux les plus diversifiés à travers la mise en valeur d'espaces naturels impropres à d'autres activités, l'élimination de la biomasse morte et la préparation de la terre pour produire de nouvelles plantes. Les systèmes d'élevage mobiles contribuent à la fertilisation naturelle des sols. La transhumance permet aussi le transport de graines pour l'accroissement de la biodiversité végétale. Le nomadisme participe activement à l'amélioration du bilan de l'émission des gaz à effet de serre. Certains chercheurs (Horowitz 1979 ; David 1990) mettent l'accent sur sa capacité à évoluer dans les régions tropicales sèches et à faire un usage productif d'un milieu naturel impropre à toute forme d'agriculture. Les techniques d'élevage liées à la mobilité utilisées par les éleveurs s'adaptent en permanence aux conditions ambiantes extrêmement variables, qu'il s'agisse de la répartition spatiale des ressources naturelles ou des conditions sanitaires et socioéconomiques.

En définitive, les systèmes itinérants ont évolué au cours des siècles et sont adaptés pour soutenir l'alimentation dans les régions où les chutes de pluie sont imprévisibles. Mais cette capacité de résilience n'a-t-elle pas épuisé son potentiel ?

- Les limites des systèmes pastoraux mobiles

Certes, les atouts des systèmes pastoraux centrés sur le nomadisme ou la transhumance ne sont pas minces au regard des arguments avancés pour défendre la mobilité qui les caractérise. Cependant, la grille d'analyse ci-dessus est discutable. Les conditions pour pratiquer le pastoralisme dans la Tarka au cours de cette période de mutations environnementales s'avèrent extrêmement difficiles pour le bétail et leurs propriétaires. « L'épuisement des pâturages, la détérioration des terres, la décimation des troupeaux et la faim constituent les symptômes de crise du système pastoral mobile. La mobilité est mauvaise, car elle permet aux éleveurs de maintenir des troupeaux plus grands que les ressources locales n'autorisent » (Galaty 1990). Il en résulte une surexploitation des pâturages. Pire, les écosystèmes pâturés se modifient sous l'action des animaux, entraînant ainsi des dégradations du milieu naturel qui débouchent sur la désertification. Lorsque les événements erratiques affectent les actifs d'animaux, il faut alors suffisamment de temps aux ménages touchés pour se remettre de leurs pertes. Le faible accès aux services sociaux de base (soins médicaux, éducation, etc.) constitue un facteur aggravant. De par leur durée et leur gravité, les perturbations climatiques de cette année 2012 ont fait payer aux ménages pastoraux un lourd tribut. L'ampleur de ce dégât est d'autant plus vaste que l'élevage est la seule activité pour plus de 70 pour cent des ménages. Dans ce contexte, le bien-être des familles ne dépend pas seulement de la taille du troupeau, mais aussi de la capacité des chocs pouvant affecter le système pastoral. Le suivi des troupeaux par des éleveurs itinérants, qui déplacent les animaux au gré de la disponibilité d'eau et de pâturage dans la Tarka a bravé, des siècles durant, le phénomène météorologique imprévisible pour s'alimenter. Mais le potentiel de cette mobilité est en voie d'épuisement sous la pression des crises agroalimentaires cycliques qui se succèdent de manière rapprochée au début du XXI^{ème} siècle (2004-2005, 2009-2010, 2011-2012). Les stratégies de diversités de cheptels renforcées par des politiques publiques ne suffisent pas à mettre fin à cette descente aux enfers. « S'adapter, c'est essentiellement se développer dans un climat hostile » (Gesnerie et Stern 2012). La planification de cette adaptation nécessite des moyens dont le Niger ne dispose pas encore. Les événements climatiques souvent extrêmes entraînent des coûts économiques et sociaux excessifs, mettant à rude épreuve tous les types de stratégie de résilience adoptés par les ménages. Certaines de ces stratégies ont éprouvé leurs potentiels en matière d'efficacité alors que d'autres en possèdent encore, mais pour combien de temps ? Les conditions d'un élevage mobile et durable demeurent problématiques dans la Tarka, même avec le soutien de l'Etat et l'aide extérieure qui sont, par essence, insuffisants au regard de l'étendue des contraintes à surmonter.

Il ne s'agit pas de comparer deux types de systèmes artisanaux dont l'un est mobile et l'autre sédentaire. Ces deux processus évoluent dans un environnement identique et subissent, à quelques différences près, les mêmes contraintes. Que le mode mobile de production d'animaux soit plus rentable que son « frère » sédentaire ne dédouane en rien ses incapacités liées à sa rigidité qui l'empêche de s'affranchir de ses difficultés à s'adapter à l'évolution du contexte environnemental physique, social, des marchés régionaux et internationaux. La problématique de sa modernisation, de sa fixation et de son rendement se pose avec acuité, car sa productivité actuelle est loin de soutenir une concurrence à l'échelle mondiale. Les ménages vulnérables et pauvres n'ont-ils pas le droit d'accéder aux bienfaits de progrès technologiques et scientifiques par le biais de l'industrialisation du secteur de l'élevage?

- Les systèmes pastoraux de la Tarka dans le contexte du libre-échange

Les deux types d'élevage sont tous insérés dans le système capitaliste mondial et n'échappent pas aux effets pervers de l'élargissement du libre-échange au secteur animal depuis 1994 par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Le maintien des systèmes mobiles et sédentaires d'élevage relevant d'un autre âge les expose aux méfaits des perturbations environnementales. Les effets pervers de celles-ci réduisent à néant leur capacité d'adaptation, les empêchant d'évoluer vers des systèmes privés modernes plus performants, grands consommateurs des technologies, dont les coûts de départ seront certainement importants, mais décroîtront au fur et à mesure de l'amortissement économique des équipements installés. De même, les coûts salariaux excessifs d'une main-d'œuvre qualifiée, expatriée, utilisée pour faire fonctionner les systèmes chuteront progressivement avec la mise en place d'une bonne politique de formation des spécialistes nationaux.

En plus, les dynamismes, qui semblent s'exprimer dans la mobilité des modes de production animale de la Tarka, sont le signe d'anomie. Cette économie pastorale anémiée et atone en période de basse conjoncture est sommée de se comporter en guerrière invincible pour affronter les vents mouvementés de la compétition régionale et internationale dans un monde en voie d'érosion des préférences impulsée par l'OMC. « Les accords de Cotonou (2000) ont fait voler en éclats les instruments de compensation des instabilités des produits agricoles (Stabex) et miniers (Sysmin) » (Hugon 2009). Dans ces conditions, il est pratiquement impossible au Niger de prétendre aux avantages découlant de ces accords, qui sont censés compenser une partie des pertes des recettes d'exportation liées aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux. Le rythme d'évolution de son économie pastorale est désormais modelé par les fluctuations internationales du change, des prix, des taux d'intérêt et des flux commerciaux dans un contexte de fatigue de

l'aide. Certes, cette filière peut, théoriquement, bénéficier des avantages de court terme de « Tout Sauf les Armes » pour accéder aux marchés des pays européens. Mais cette possibilité semble hypothéquée à court terme par les coûts dissuasifs liés au respect des normes phytosanitaires et des standards industriels de qualité. En plus, l'Union européenne reste un apôtre théorique du libre-échange puisqu'elle subventionne une surproduction et des exportations animales qui ruinent les filières pastorales des pays ouest-africains notamment. Aussi l'économie pastorale de la Tarka, qui est loin d'assimiler les évolutions technologiques indispensables, n'est-elle pas outillée pour affronter la concurrence internationale, car ses mécanismes stabilisateurs n'ont pas encore intégré les écluses permettant sa mise à niveau. La libéralisation va, dans ces conditions, décapiter à terme tous les modes de production animale de la Tarka ; d'où la nécessité d'une protection tarifaire. L'application d'un tarif douanier, qui est assimilable à un coût supplémentaire de transport constitué par un impôt prélevé à la frontière, majore d'autant les prix des produits pastoraux importés et protège, par conséquent, la filière animale des effets dévastateurs du libre-échange. Toutefois, une protection élevée, non encadrée dans le temps et non sélective de cette économie, peut se traduire par des distorsions des marchés dont les effets sur l'allocation des ressources seront négatifs. En plus, cette protection n'est possible que dans le cadre de la politique agricole ouest-africaine (ECOWAP⁴), dont la mise en œuvre ne s'effectue pas au rythme souhaité. Or le développement des systèmes pastoraux de la Tarka nécessite une ouverture maîtrisée et une concurrence indispensables pour stimuler l'investissement, le progrès technologique permettant de doper la productivité de la filière animale. L'utilité de cette ouverture est d'aiguiser l'ingéniosité technique et d'obliger les acteurs pastoraux de la Tarka à offrir des produits animaux de qualité susceptibles de soutenir la concurrence internationale.

Le niveau actuel du rendement de l'élevage nomade et sédentaire ne permet pas de soutenir la concurrence des produits animaux importés des pays émergents et du capitalisme avancé. La vérité des prix découlant des mécanismes sacrés des marchés conduit à un déclasserement de l'appareil de production des animaux à faible productivité. Le rendement actuel de l'économie pastorale dominée par la mobilité n'est pas de nature à insuffler au secteur une dynamique compétitive susceptible d'offrir au Niger les possibilités de tirer des gains économiques substantiels résultant de la libéralisation du commerce, conformément aux prédictions de la théorie ricardienne des avantages comparatifs. Dans ces conditions, il s'avère nécessaire de s'orienter résolument vers le choix des systèmes pastoraux semi-intensifs dont la faisabilité, les contours, les modalités pratiques, le mode

de financement et le choix de technologie restent à déterminer. Au regard de ce diagnostic, on peut s'interroger à présent sur la capacité des acteurs chargés de gérer les ressources naturelles de la Tarka dans un contexte de démocratie décentralisée à insuffler une dynamique nouvelle aux systèmes actuels d'élevage.

La gestion des ressources naturelles dans la Tarka : la gouvernance locale à l'épreuve des réalités pastorales

La gestion des ressources naturelles de la Tarka constitue un défi à la gouvernance décentralisée. En effet, les questions relatives à la gestion du foncier, des puits publics et des banques d'aliments pour bétail dans cette zone pastorale montrent les limites de la démocratie locale et la nécessité de faire évoluer les esprits pour mettre fin à ces dérives destructives.

La gouvernance foncière et l'accaparement des terres : opportunité économique ou domination?

La volonté des hommes de préparer et de modeler leur avenir les pousse à fonder des modèles idéaux de société qu'ils jugent acceptables, justes et pérennes. Aussi en est-il de la bonne gouvernance. Ce concept récemment forgé est utilisé à outrance par les acteurs politiques, sociaux et économiques. Il a réussi le tour de force en associant les problématiques de citoyenneté aux exigences d'efficacité dans la gestion des Etats du Sud en voie de construction. Cette « notion de bonne gouvernance se fonde, en effet, sur l'idée d'un consensus entre tous les acteurs, qu'ils soient issus du champ politique, économique ou de la société civile » (Burgos-Vigna 2010). La bonne gouvernance mâtée des politiques économiques d'inspiration libérale est devenue, depuis 1990, le credo des organisations internationales. Celles-ci y voient la solution aux dérives qu'elles ont identifiées dans les pays économiquement faibles en matière de gestion financière, administrative, institutionnelle et des ressources naturelles. Le nœud gordien de cette taxinomie de bonnes pratiques locales s'appuie sur le tryptique transparence, partenariat public-privé et participation. Ce modèle de démocratie, « clefs en mains », importé de l'Occident éprouve encore des difficultés à s'imposer dans les pays pauvres où l'analphabétisme touche l'écrasante majorité des populations rurales. La mise en valeur des terres par des particuliers, fussent-ils des pasteurs ou des opérateurs économiques à des fins de production agroalimentaire ou animale dans des aires protégées et réservées exclusivement au pastoralisme, est-elle une opportunité économique ou une forme de domination? Ce phénomène est pourtant amplifié dans la Tarka. Quel constat peut-on établir à l'épreuve des faits ?

L'accapement des territoires est associé, par une grande partie des acteurs, notamment les éleveurs, à une forme d'impérialisme dans la Tarka. « Il illustre de façon tout à fait éclairante l'entreprise de démolition du statut de l'exploitation familiale » (Pouch 2011). La terre qui est perçue comme un facteur de production ou une ressource naturelle attise de vives convoitises des forces en présence. En effet, certains acteurs sont spécialisés dans l'art de développer des champs pièges dans la perspective de bénéficier des retombées financières sous forme de dédommagements en cas des dégâts qui ne manqueront pas d'être perpétrés par des animaux appartenant à autrui. D'autres pasteurs en revanche ont, suite aux sécheresses récurrentes, notamment celle de 1983-1984, tourné définitivement le dos à l'élevage des animaux pour embrasser l'activité agricole dans laquelle ils semblent s'épanouir. Ils ont pu obtenir sur une « base légale » de vastes superficies de terre dans des espaces protégés. Ces nomades convertis en agriculteurs s'efforcent de mettre ces terres en valeur et de diversifier leurs activités afin d'augmenter leur capacité de résilience face aux effets pervers d'éventuels chocs extérieurs. Ils ont, à l'épreuve des mauvais souvenirs, développé une forte propension d'aversion pour l'élevage, activité fortement risquée et incertaine qu'ils n'entendent plus refaire même au prix d'une forte incitation extérieure. Ce phénomène d'accapement des terres va certainement s'amplifier avec le temps sous la pression démographique liée aux migrations et à l'éviction de nombreux ménages pastoraux rendus vulnérables par les crises répétitives. Ces extensions des cultures résultant aussi de l'accroissement des surfaces cultivées pour augmenter les rendements agricoles entraînent déjà une concurrence accrue sur les espaces fourragers entre les pasteurs mobiles et les anciens éleveurs sédentarisés ; elle va, dans un proche avenir, accentuer les problèmes de cohabitation entre ces deux catégories de ménages séparées par des intérêts divergents. Ces pratiques courantes s'effectuent au vu et au su des autorités locales à qui l'Etat a transféré ses prérogatives pour mener une gestion publique et transparente de proximité dans laquelle les communautés pastorales locales sont censées être pleinement associées et consultées régulièrement. Mais quelle lecture peut-on faire du processus d'accapement des terres par les investisseurs privés ?

On constate que de vastes domaines sont accaparés par des opérateurs privés disposant d'une surface financière confortable. Ils les mettent en valeur, au travers des projets d'investissement, par la construction des ranchs modernes, par la culture de certaines spéculations ou par les maraîchages. Ces investisseurs produisent des denrées alimentaires et de l'alimentation animale à des fins de commercialisation destinée à la satisfaction de la demande locale croissante surtout en période de crise⁵. Les espaces choisis sont les

plus fertiles et donc les plus convoités. Ils sont acquis en dehors du processus légal des concessions rurales, avec, bien entendu, la complicité des structures associatives d'éleveurs, des élus locaux, des chefs des groupements et des élites originaires de ces régions résidant à Niamey. Les autorités locales sont incitées à accueillir ces investissements, car ils les perçoivent comme un moyen de bénéficier de retombées économiques sous forme de redevances, de création d'infrastructures et d'emplois. En fait, ces initiatives privées dotées d'esprit d'entreprise et d'art de gérer sont en mesure d'innover et de faire évoluer le secteur de l'élevage vers une plus grande productivité. On peut voir dans l'accapement des terres une opportunité économique pour faire décoller la filière animale. Cette modernisation souhaitable est en mesure d'impulser une dynamique concurrentielle. La Banque mondiale y voit une double opportunité pour le pays de s'affranchir des contre-performances animales et de desserrer des politiques agrico-pastorales menées par les pays industrialisés, qui sont source de distorsions de concurrence dans les régions les moins avancées (World Bank 2010). Les entreprises innovantes, qui prennent des risques calculés, peuvent contribuer à produire au mieux de leurs capacités des produits animaux de qualité, hautement compétitifs, destinés à la fois à la consommation locale et à l'exportation sur les marchés régionaux ou internationaux. Pour cela, il s'avère nécessaire de procéder à la restructuration, à la réorganisation et à la modernisation de la filière pour donner aux systèmes d'élevage qui l'animent une tonalité nouvelle. La sollicitation des investisseurs privés peut offrir à la Tarka d'énormes possibilités pour promouvoir un développement industriel, soutenable et durable de la filière pastorale permettant de réaliser des économies substantielles d'échelle, c'est-à-dire l'abaissement des coûts par unité produite en raison de la dimension gigantesque de l'activité industrielle. Ce secteur d'élevage peut devenir un important pôle de croissance susceptible d'évoluer vers un « cluster » (Poster 2000 ; Dambron 2008) lorsqu'il aura atteint son rythme de croisière dans une vingtaine d'années dans un milieu aride, en mesure, lui-même, de connaître une transformation radicale à la hauteur de l'événement. Encore faut-il prendre des mesures de politique économique à court terme adaptées pour tendre progressivement mais sûrement vers la réalisation de cet objectif de long terme. Mais la réussite de cette révolution technologique respectueuse de l'environnement et des normes industrielles est conditionnée par la visibilité et la lisibilité dans le processus d'attribution de droits fonciers aux investisseurs. Cette attribution nécessaire doit désormais s'inscrire dans une logique de participation consensuelle de tous les acteurs associée à une perspective de création de richesses et d'emplois locaux ainsi que de distribution des revenus à la mesure des enjeux de la construction du territoire

de la Tarka, l'objectif étant de transformer la majorité des éleveurs vulnérables et pauvres en ouvriers ayant des revenus salariaux, stables, réguliers et sécurisés.

Cependant, les promesses des opérateurs sont rarement tenues, même si les représentants des institutions politico-administratives et les autorités traditionnelles ferment les yeux sur certains dérapages graves parce qu'il y va de leurs intérêts égoïstes. En plus, en l'état actuel des choses, les terres accaparées et aménagées attirent les éleveurs et leur bétail qui ne cessent de commettre des dégâts passibles des sanctions non justifiées devant les tribunaux locaux. La stratégie d'accaparement des terres est source de conflits difficilement gérables. Souvent le règlement des différends entre des acteurs à statuts différents se fait au détriment du plus faible. La puissance de l'argent l'emporte sur le respect du droit du justiciable, remettant ainsi en cause les principes fondateurs de la démocratie locale.

Les expériences de la gestion décentralisée des puits publics et des banques d'aliments animaux : un constat

La décentralisation des pouvoirs et la gestion des ressources naturelles sont deux processus complémentaires qui secrètent, dans la Tarka, le phénomène de la corruption décentralisée. Ce fléau renforce la mal gouvernance locale en déviant la décentralisation de ses objectifs. A cette dynamique de corruption décentralisée vient s'ajouter la chasse effrénée aux avantages liés à la position rentière de certains individus logés dans l'appareil administratif local. La gestion des puits cimentés publics en constitue une parfaite illustration. Ces puits publics numériquement importants, plus résistants et mieux dotés en eau que les puits traditionnels sont les plus fréquentés par les éleveurs en période hors hivernale ou de retards, voire d'insuffisance des pluies. Plus de 500 animaux sont abreuvés quotidiennement autour d'un seul puits public avec un système discriminatoire de répartition entre pasteurs autochtones et allogènes. En effet, les journées sont consacrées uniquement à l'abreuvement du bétail des éleveurs résidents locaux et les nuits réservées aux pasteurs étrangers venus de zones lointaines : Tchad, Zinder, Mali. Le non-respect de cette répartition calendaire peut entraîner des conflits souvent meurtriers. En principe, l'utilisation de ces biens collectifs, source d'externalités positives pour les citoyens de la Tarka, ne donne lieu ni à des transactions mercantiles, ni au paiement d'impôt. On a cependant observé une pratique de gestion opaque de ces puits publics dans la Tarka. Des taxes sont pourtant perçues sur les propriétaires d'animaux par des agents privés relevant de la sphère des autorités traditionnelles, en l'occurrence les chefs des tribus ou de groupements. Cette redevance est payée sur une période de l'année. Le montant perçu varie en fonction du type et du nombre d'animaux que possède

l'éleveur. Les ressources financières mobilisées ne sont destinées ni à l'entretien ni à la construction de nouveaux puits, afin d'alléger les souffrances des usagers en termes de réduction du coût d'opportunité dans le sens d'une meilleure allocation de leur temps imparti. Elles ne sont pas non plus dépensées pour accroître la capacité d'abreuvement des animaux ou pour améliorer les conditions de sécurité des personnes et des animaux autour de ces puits. En effet, la pratique actuelle de puisage d'eau comporte, en plus de son aspect épuisant, d'énormes dangers de mort pour les pasteurs et leur bétail. Il arrive fréquemment que des accidents mortels se produisent lorsqu'une corde tirée par un animal conduit le plus souvent par des enfants cède sous le poids du puisard. De nombreux cas de décès ont été enregistrés, dont les tombeaux de certaines victimes se trouvent à proximité des puits. Cela prouve que ce système d'exhaure relevant d'une autre époque, qui nécessite des dispositifs sécuritaires modernes, constitue un facteur de vulnérabilité pour les ménages et leurs troupeaux. Au lieu de remédier à cela, les recettes collectées sont utilisées à des fins strictement privées, dont seuls les fils des chefs des groupements qui les gèrent en connaissent la destination finale. Ces pratiques montrent clairement les limites de la démocratie décentralisée complètement tropicalisée, domestiquée, tronquée et imposée à tous les acteurs locaux, dont la majorité est ignorante, analphabète et docile.

Le constat des expériences de la gestion décentralisée des banques d'aliments pour bétail dans la Tarka révèle aussi l'existence d'une mal gouvernance caractérisée. La gestion de ces institutions communautaires est souvent dévoyée de ses objectifs par les responsables élus, investis de la confiance des acteurs, censés appliquer strictement les dispositions statutaires et réglementaires, qui régissent le fonctionnement de ces structures. L'asymétrie d'information liée aux comportements atypiques de ces gestionnaires donne lieu à des transactions opaques en matière d'accès aux ressources fourragères. Ces gestionnaires légaux développent une véritable stratégie d'exclusion en réservant l'accès aux pasteurs sélectionnés sur des bases subjectives des relations parentales ou amicales. La majorité des éleveurs bénéficie rarement des ressources stockées dans les banques. Le dysfonctionnement du mécanisme régissant ces structures est consacré par le refus de tenir les réunions des instances pour rendre compte ou pour renouveler les responsables indécis ou en fin de mandat. Ces banques sont devenues la propriété privée de ces individus. Ces dérives, qui mettent à rude épreuve les nobles principes de la bonne gouvernance découlant de la démocratie décentralisée, se traduisent par le manque de transparence, induisant ainsi des coûts économiques et sociaux pour l'économie pastorale.

En définitive, le modèle de démocratie « prêt-à-porter » réduit à sa plus simple expression l'appropriation des décisions locales par l'ensemble des acteurs et sacrifie sur l'autel des intérêts privés les ressources naturelles destinées à la collectivité. Cette décentralisation naissante, incomplète et inachevée demeure vulnérable. Son péché originel, qui ne semble pas faiblir, réside dans une mauvaise lecture des transferts de compétences, des mécanismes de responsabilité à l'égard des populations, des mécanismes de proximité de mobilisation et d'allocation des ressources financières, et du déficit d'encadrement des collectivités territoriales.⁶ Ceci étant, la question qui se pose maintenant est celle de savoir dans quelle mesure l'accès aux marchés contribue à réduire la vulnérabilité des ménages pastoraux.

Le mode de fixation des prix relatifs sur les marchés et les dynamiques d'adaptations des ménages pastoraux

Les marchés jouent un rôle fondamental dans une économie moderne. Mais ils sont limités dans le cas de l'économie pastorale de la Tarka, puisqu'il n'existe pas de véritables marchés financiers, des services et des facteurs. Même les institutions de microfinance sont des actrices marginales dans cette économie où prédominent les activités informelles.

Bienfaits et méfaits de la fixation des prix relatifs sur les marchés

Tout marché est une forme d'organisation des relations entre les agents économiques, dont une des caractéristiques essentielles est que les transactions s'y font sur la base de prix, qu'ils soient affichés ou négociés (Séverac 1981). Les marchés traditionnels sont localisés et codifiés. Ils se distinguent radicalement des marchés mondiaux où se valorisent les capitaux ; ils ne sont pas non plus des systèmes autorégulateurs tels que définis par la théorie économique standard. Ces marchés sont cependant les lieux appropriés par excellence, où s'échangent les produits animaux contre divers autres biens par la monnaie interposée. Ils se tiennent hebdomadairement et offrent, par conséquent, aux éleveurs la possibilité d'échanger leurs marchandises contre de la monnaie. Celle-ci leur permet, par la thésaurisation et par sa fonction de réserve de valeur, de garder par devers eux leurs revenus sous forme monétaire aussi longtemps qu'ils le désirent. Les recettes réalisées à l'occasion de la vente sont utilisées soit pour éteindre leurs dettes, soit pour se procurer les produits nécessaires à la satisfaction de leurs besoins physiologiques fondamentaux et ceux de leurs cheptels. L'accès aux marchés leur permet de conduire une vie sur un mode de transactions commerciales, qui agit sur leurs capacités de résilience face aux chocs négatifs. De ce point de vue, les ménages pastoraux bénéficient des bienfaits du fonctionnement harmonieux d'un marché concurrentiel dans lequel les acteurs, vendeurs et

acheteurs de produits sont fondés à se plaindre et à se réjouir en même temps dans un univers des intérêts conflictuels. Cependant, le rôle attribué au marché dépend non seulement de sa capacité à assurer le mécanisme concurrentiel, mais aussi de ce que les lobbies l'autorisent à faire. La réalité des marchés est loin de refléter le libre jeu des forces qui l'animent. Ces conditions d'échanges sont, souvent, manipulées par les lobbies qui, de par leurs influences financières, réduisent le libre déploiement des marchés dans l'économie. Le problème prend toute sa signification là où se sont imposés des monopoles ou des monopsones, protégés de toute concurrence. Dans ces circonstances, les offreurs subissent les avatars de ces marchés monopolisés selon la trajectoire imposée par les lobbies aux mouvements des cours des produits. Ces groupes influents tirent, grâce à leur position de rente, des superprofits à l'abri des effets de toute concurrence. Aussi disposent-ils de « capacité de s'affranchir des lois du marché en captant les mécanismes concurrentiels à leur propre profit » (Byé 1971). « Telles des juments sauvages, supportant mal tout mors ou harnais de contraintes, ces lobbies sautent ou contournent les obstacles au libre-échange dans leur course éperdue aux profits » (Genne 1996). Ce frein à la libre concurrence empêche le prix d'être la résultante de la loi sacrée de l'offre et de la demande. Cet effet de dominance affecte des millions d'individus laissés-pour-compte. Les mécanismes des marchés traditionnels de la Tarka échappent-ils à cette distorsion dans leurs systèmes de formation des prix ? Les comportements des prix auxquels les éleveurs écoulent leurs produits sont-ils de nature à renforcer leurs capacités de résistance face aux situations d'incertitude?

Mode de calcul et comportement des prix relatifs sur le marché

Le fonctionnement des marchés primaires de la Tarka ressemble à maints égards à celui des marchés dominés par les forces monopolistiques ou monopsoniques. La capacité de vendre et d'acheter des biens, et le mode de fixation des prix relatifs pour les différents produits conditionnent les échanges sur les marchés. Les termes de l'échange entre les biens y reflètent leurs rapports de force. Cette liaison entre les marchandises vendues et achetées constitue un facteur déterminant dans la gestion économique des agents, surtout en période de conjoncture difficile. Les prix, qui sont censés traduire la rareté des ressources, apparaissent pourtant comme un miroir déformant de la réalité et ne donnent donc pas toujours une bonne mesure de la valeur relative des biens. Ils sont souvent considérés comme l'expression d'une certaine hiérarchie sociale entre les produits ; ils se comportent différemment au gré de l'évolution de la conjoncture économique. Celle-ci fait varier les conditions d'échange en déterminant les valeurs monétaires des produits sur les marchés.

Selon les éleveurs que nous avons interrogés, il est ressorti de notre entretien qu'un jeune taureau de trois ans, engraisé, coûte, en valeur nominale (effets d'inflation non nettoyés), la somme de 80000 francs CFA sur le marché. Or le sac de mil de 100 kg s'achète, en termes nominaux, à 40000 francs CFA sur le même marché et à la même période. Cela signifie qu'un taureau équivaut à deux sacs de mil de 100 kg. Autrement dit, un animal a la même utilité économique que deux sacs de céréales. De même, lors de notre entretien avec l'épouse d'un Peulh absent du campement dans la Tarka, il est apparu nettement qu'un bouc moyen de trois ans s'achète au prix courant de 4000 francs CFA sur les marchés en fin juillet 2012, alors que la mesure (Tia)⁷ de mil se vend en ce moment à 900 francs CFA. Cela veut dire qu'un bouc s'échange contre seulement 4,4 la mesure de mil. Ces prix relatifs, qui sont au cœur de la microéconomie, donnent les termes de l'échange entre les produits animaux et céréaliers. La détérioration, en cette période de basse conjoncture, des produits d'élevage par rapport aux céréales traduit la baisse drastique du pouvoir d'achat des ménages pastoraux vivant dans la Tarka. Ces ménages, qui ne savent pas à quel Saint se vouer devant cette descente aux enfers, dont l'issue reste imprévisible, sont obligés de faire le choix entre la réduction de leur consommation et la cession d'actifs animaux. D'après cette femme visiblement écrasée sous le fardeau des tâches domestiques, son mari a vendu plus de vingt-cinq boucs depuis le déclenchement de la crise pour s'approvisionner en produits céréaliers et fourragers. Les témoignages de cette mère de sept enfants sont accablants. Ils donnent la mesure de « pauvreté comme privation de capacités » (Sen 2003) de cette famille épuisée physiquement et moralement, dont le sort dépend, dans une large proportion, de la durée de cette crise. Ce ménage court un risque de santé particulièrement élevé. Les maladies et autres traumatismes ruinent les revenus des éleveurs à travers la perte de temps de travail, la destruction des économies et les dépenses liées aux traitements. Ce choc de santé, dans un contexte d'absence d'assurance-santé, des filets sociaux de sécurité, et de système formel de crédit, contribue pour plus du tiers des cas à l'apparition de la vulnérabilité et de la privation des capacités accentuées des ménages riches avant le déclenchement de la crise. L'univers de ce ménage chargé d'incertitudes pour l'avenir est celui de l'absence des ressources comme principale source de privation des capacités, elle-même renforcée par la viscosité de prix se situant hors du prix d'équilibre sur le marché. L'augmentation des cours des produits agroalimentaires limite les possibilités des ménages pastoraux d'accès au marché des produits céréaliers. Le spectre de la faim et de la malnutrition, qui hante alors les esprits, contraint tous les ménages se trouvant dans cette position de vulnérabilité et de privation des

capacités à sacrifier davantage d'animaux pour ne disposer que de la même quantité des céréales qu'auparavant. Ces variations des prix sont le résultat de toute une série d'influences provenant des causes multiples : sécheresses, aridité, rétraction des marchés, inégalités de revenus, pénuries alimentaires, etc. Ces chocs covariés aux larges effets particulièrement difficiles à gérer sont causés par de nombreux facteurs, dont les distorsions dans la formation des prix. Ils requièrent une réponse publique coordonnée, inscrite dans la durée à la mesure de l'enjeu.

L'ordre marchand et la limite des échanges

L'évolution des cours épouse souvent une allure complexe dominée par la présence des structures oligopsoniques et oligopolistiques, qui sont essentiellement à l'origine de la formation des prix sur les marchés des produits céréaliers et d'élevage. A cela viennent s'ajouter les comportements de certains intermédiaires décriés par les propriétaires d'animaux. Ces intermédiaires s'entendent souvent avec les acheteurs pour proposer aux éleveurs, qui leur ont fait confiance en matière de vente, une somme nettement inférieure à la valeur réelle de leurs marchandises. Cet abus est d'autant plus injustifié que la fonction d'intermédiation⁸ qu'ils exercent officiellement consiste justement à faciliter et à fluidifier les transactions, à les rendre propres et transparentes. Mais c'est sans compter avec la nature de certains hommes qui, profitant de leur position privilégiée, donnent de fausses informations, qui déforment les prix et vident les marchés de leur fonction économique. Depuis longtemps, la théorie économique a mis en évidence le rôle de l'information dans l'efficacité des marchés. L'inaccessibilité et l'asymétrie de l'information constituent des coûts financiers pour les éleveurs, qui se trouvent spoliés d'une partie de la valeur de leurs marchandises. Ainsi, n'ayant aucun moyen de vérification, ils sont obligés d'accepter les prix qu'on leur propose. Cette pratique, expression de la « limite basse des échanges » (Braudel 1979) sans cesse dénoncée par ces éleveurs, contribue à accroître dangereusement leur vulnérabilité et la privation de leurs capacités. L'accès aux marchés constitue donc une contrainte aussi importante que l'insuffisance des pluies pour les familles pastorales.

Les marchés céréaliers aussi ne sont, souvent, pas régis par la loi sacrosainte de l'offre et de la demande. Les prix connaissent une évolution haussière au cours de la période de soudure allant de mars à juillet, période pendant laquelle l'offre alimentaire a tendance à s'épuiser et la demande s'approchant de son pic. L'intervention publique à travers l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) n'est jamais suffisante pour enrayer les pénuries alimentaires. En effet, plusieurs ménages pastoraux vulnérables dans la Tarka n'ont bénéficié ni des ventes des céréales à prix modéré ni de la distribution gratuite

des vivres. Les nuisances de cette absence d'appuis publics sur ces familles pauvres, pendant cette période, s'étendent loin des pertes de revenus et affectent l'équilibre psychologique, les croyances en l'avenir et la motivation à pratiquer l'élevage comme activité professionnelle. Cette privation des capacités est certainement une des causes majeures de l'augmentation du chômage réel ou déguisé, des maladies diverses, du taux de morbidité et de mortalité, de la détérioration des conditions de vie des ménages. Toutefois, les comportements spéculateurs des commerçants les poussent à déverser, juste avant la récolte, sur les marchés des quantités importantes de leurs marchandises stockées, entraînant ainsi un effondrement des cours des produits céréaliers, au grand bonheur des consommateurs, dont le pouvoir d'achat est laminé. Après la récolte, une myriade des producteurs inorganisés ayant des besoins urgents de liquidités livrent sur les marchés des quantités impressionnantes des produits céréaliers. Ces offreurs font face à un groupe d'acheteurs organisés et dotés de moyens financiers suffisants. Ces commerçants sont, en général, en situation d'oligopsonie et ont des stratégies de partage de marché. Ils s'entendent alors, à l'abri de toute concurrence, pour arrêter les prix d'achat des céréales. Dans cet ordre marchand (Attali 1981), le mode de fixation des prix relevant du côté court du marché n'est pas de nature à améliorer « la trésorerie fluctuante par essence des agriculteurs, à moderniser leurs systèmes d'exploitation agricoles et, partant, à accroître leur productivité moyenne » (Kassé 1996). En plus, on observe parfois, malgré les céréales stockées dans les greniers, que la demande reste forte pendant un certain temps, car elle est tirée par les flux d'achat des banques céréalières et des commerçants. Ceux-ci s'approvisionnent à bas prix en vue de stocker les marchandises achetées pour les revendre en période de pénuries à des prix élevés aux consommateurs, dont les paysans producteurs.

En situation de haute conjoncture, les marchés de bétail sont « boostés » par une demande excédentaire qui tire les prix vers le haut après la saison pluvieuse. Cette tendance haussière des cours résulte de la bonne santé des cheptels bien nourris et de l'accessibilité des marchés due à la praticabilité des routes. A ces paramètres s'ajoute un élément important d'ordre psychologique, à savoir la réticence des éleveurs à vendre leurs animaux, qui sont signe de richesse, de prestige et d'affection. Les comportements de ces ménages se traduisent par une raréfaction des quantités offertes sur les marchés. Cette conjoncture est pourtant très propice aux pasteurs, qui peuvent vendre leurs animaux bien engraisés à un prix rémunérateur, pour se procurer des produits céréaliers à meilleur marché. Les termes de l'échange sont inversés au profit du secteur de l'élevage. Avec un nombre limité d'animaux embonpoint, ils peuvent se constituer une épargne sous forme monétaire et

la thésauriser (à défaut de la placer sur les marchés financiers, de prêter ou de déposer sous forme d'épargne auprès des institutions bancaires) durant la période de vache grasse ou s'approvisionner en céréales pour constituer des stocks de sécurité. Cette anticipation des problèmes est une stratégie permettant d'augmenter leur capacité de résilience face aux chocs covariés et idiosyncrasiques en sécurisant leurs systèmes pastoraux réputés mobiles. Mais leurs attitudes, somme toute compréhensibles, s'inscrivent rarement dans cette logique. Ainsi, une chute d'une certaine amplitude des cours des produits animaux vis-à-vis des céréales suffit à déclencher un désastre pour ces populations pastorales. Ce processus peut déboucher sur l'apparition des famines caractérisées par une forte composante pastorale. L'effondrement des cours des produits animaux comme des châteaux de sable se produit de manière spectaculaire pendant la période de soudure, malgré la présence des nombreux acheteurs. Dans ces situations d'incertitudes économiques, les ménages sont contraints de modifier leurs habitudes de consommation au détriment des produits chers. Cette modification des prix relatifs interdit aux familles pastorales l'achat des biens alimentaires de base, nécessaires à leur survie. Un cercle vicieux d'endettement associé à la privation des capacités s'installe durablement. Dans ces conditions, les choix technologiques et du type d'élevage ainsi que le mode de financement pouvant créer un cercle vertueux de développement de l'économie pastorale de la Tarka constituent, sans doute, un passage obligé pour accroître la capacité de résilience à travers l'industrialisation définitive du secteur.

En somme, dans l'économie pastorale de la Tarka, le pouvoir du marché s'est déplacé sur les commerçants et sur certains intermédiaires dans le partage de la valeur réelle des animaux vendus. Les éleveurs, *pice taker*, adoptent passivement les prix. La majorité des pasteurs qui exercent des activités agricoles et animales sont enchâssés dans des structures domestiques mâtées des invariants culturelles, et peu intégrées à l'économie marchande. A l'exception de la perception des taxes sur les marchés, les pouvoirs publics ont démissionné de leurs responsabilités au profit des marchés qui ne reflètent pas toujours la vérité des prix.

Conclusion

L'économie pastorale de la Tarka est à la croisée de chemins. Ses systèmes pastoraux ont évolué dans un environnement ponctué de sécheresses récurrentes à l'origine de forte mortalité des ménages et des animaux. La mobilité incarnée par le nomadisme et la transhumance a épuisé ses potentialités. Les modes de production itinérants sont en passe de devenir une espèce en voie de disparition avec « l'éclosion de l'intensification de

l'élevage partout dans le monde sous la pression de la demande » (Banque mondiale 2008). Cette économie est confrontée aux défis technologiques et au mode de financement. La concentration des investissements dans la Tarka est une étape nécessaire à la construction d'un pôle de croissance. Le choix d'un élevage semi-intensif peut ouvrir les portes à tous les acteurs de l'innovation, dont les pasteurs eux-mêmes, le secteur privé, l'Etat et les organisations de la société civile. De cette démarche consensuelle, des liens solides se tisseront entre le progrès technologique, les innovations institutionnelles et les marchés, liens qui impulseront la croissance ultérieure de la productivité. Plonger les systèmes d'élevage de la Tarka dans le processus d'industrialisation pour accroître leurs rendements suppose l'installation des unités de production pour faciliter l'intégration de la filière dans les chaînes des valeurs des marchés internationaux et la maîtrise des coûts de commercialisation et de transport. Ainsi, cette économie pastorale, insérée dans la mondialisation des échanges, sera largement outillée pour affronter la concurrence internationale.

Notes

1. Pourquoi « Regards croisés? », parce qu'il s'agit de croisements entre acteurs de l'économie pastorale : éleveurs et cultivateurs, éleveurs et commerçants, éleveurs et autorités locales, pasteurs autochtones et allogènes, agriculteurs et commerçants. On croise aussi les différents modes de production animale évoluant dans la vallée de la Tarka.
2. Voir Projet Sécurité Alimentaire Renforcée par l'Elevage (SAREL) financé par la Belgique et l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Karkara.
3. Le concept de résilience peut être défini comme la capacité du système pastoral à gérer ou à absorber une perturbation et à retrouver ses fonctions à la suite de ce choc externe.
4. ECOWAS AGRICULTURAL POLICY (ECOWAP) est un document consacré à la politique agricole régionale ouest-africaine. Le sigle en anglais est utilisé dans toutes les langues officielles de la CEDEAO.
5. L'ampleur de la demande d'aliments pour bétail peut justifier, après évidemment une étude approfondie de faisabilité, l'installation d'une usine industrielle de grande capacité pouvant répondre efficacement aux besoins structurels insatisfaits de l'ensemble des systèmes pastoraux logés sur le territoire de la Tarka.
6. Ces lacunes peuvent être comblées à travers un programme de formation et de sensibilisation bien conçu de tous les acteurs en impliquant les enseignants et chercheurs des Universités Abdou Moumouni de Niamey, de Tahoua, de Maradi et de Zinder.

7. Une Tia mesure en moyenne trois kilogrammes dans la Tarka. Cette mesure est utilisée par les commerçants pour acheter les céréales des paysans. Cependant, ils se servent d'une Tia de moindre volume autour de 2,5 kilogrammes, pendant la période de soudure pour écouler leurs marchandises. La Tia est un instrument que ces commerçants utilisent pour pratiquer l'usure au détriment des producteurs agricoles.
8. La fonction d'intermédiation en milieu rural, instituée par les pouvoirs publics, consiste à veiller au bon fonctionnement du marché des produits animaux et céréaliers. Les intermédiaires attirés sont chargés de faciliter les échanges entre les vendeurs et les acheteurs. Aussi veillent-ils aux conditions de vente de la marchandise en termes d'offre, de demande, de prix et de qualité. Ils s'assurent aussi que ce bien vendu n'est ni subtilisé ni litigieux. Le cas échéant, ils en assument pleinement la responsabilité. Ces intermédiaires qui perçoivent une prime sur chaque bien vendu sont tenus de fournir toutes les informations liées aux conditions de vente au propriétaire de la marchandise. L'exercice de cette fonction requiert une parfaite connaissance du terrain.

Bibliographie

- Ahmet, A.R., 2011, « Contribution à la mise en place d'un cadre de partenariat entre les communes et les organes GIRE dans le sous-bassin versant de la basse vallée de la Tarka au Niger », Master en gestion concertée des ressources naturelles option eau et environnement, Centre régional Agrhymet de Niamey.
- Attali, J., 1981, *Les trois mondes*, Paris, Fayard.
- Banque mondiale, 2008, *L'agriculture au service du développement*, Rapport sur le développement dans le monde, De Boeck Université, Bruxelles.
- Braudel, F., 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, tome 1, Paris, Armand Colin.
- Burgos-Vigna, D., 2010, « Démocratie participative et attractivité des villes en Amérique latine », *Mondes en Développement*, vol. 38, pp. 53-68, Bruxelles, De Boeck.
- Byé, M., 1971, *Les relations économiques internationales*, 3^e édition, Paris, Dalloz.
- Dambron, P., 2008, *Les clusters en France*, Paris, L'Harmattan.
- David, K.L., 1990, « Un moyen d'action pour l'agriculture : les institutions agricoles », in Berg R.J. et J.S. Whitaker (ed), *Stratégies pour un nouveau développement en Afrique*, Paris, Economica.
- Galaty, J.G., 1990, « Pastoralisme, sédentarisation et État en Afrique de l'Est », in D. Atwood et B. Baviskar (ed.), *Who Shares? Cooperatives and Rural Development*, Oxford, University Press.
- Genne, M., 1996, « L'actualité de la pensée de René Gendarme : la firme multinationale », in J. Brot (ed), *Mélange en l'honneur de René Gendarme : Entreprise, Région et Développement*, Paris, Editions Serpenoise.
- Gesnerie, R. et Stern, N., 2012, *2 économistes face aux enjeux climatiques*, Paris, Le Pommier.

- Grandval, F., 2012, Le pastoralisme en Afrique subsaharienne : connaître ses atouts, comprendre ses enjeux, agir pour sa durabilité, Bulletin de synthèse SA n°5, *Inter-Réseau Développement rural*, Paris.
- Guibert, B., Banzhaf, B.M., Soulé, B.G. et Balami, D.H., 2009, « Etude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail/ accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales », Réseau de connaissances de la SNV Afrique de l'Ouest et centrale sur l'Elevage et le Pastoralisme, institut de recherches et d'applications des méthodes.
- Hugon, Ph., 2009, *L'économie de l'Afrique*, Paris, la Découverte.
- Kamuanga, M., 2003, « Rôle de l'animal et de l'élevage dans les espaces et les systèmes agraires des savanes soudano-sahéliennes », in J.Y., Jamin, S.L., Boukar, L. (ed.), in *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque, N'Djamena.
- Kasse, M., 1996, *L'Etat, le Technicien et le Banquier face aux défis du monde rural sénégalais*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal.
- Horowitz, M.M., 1979, « The Sociology of Pastoralisme and African Livestock Projects », document de travail n°6 pour l'évaluation du programme, USAID, Washington.
- Porter, M., 2000, « Location clusters compaigny strategy », in Clark G. L, Friedman M.P., Gertler M.S. (ed.), *The oxford Handbook of economic geography*, University Press Oxford.
- Pouch, T., 2011, « Accaparer des terres: opportunité économique ou nouvelle forme d'impérialisme? », *Economies et Sociétés*, vol.45, pp. 289-304.
- Sen, A., 2003, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté* Paris, Odile Jacob.
- Séverac, P., 1981, La puissance et le marché, in *Dialogues*, Revue trimestrielle, vol.33, pp. 17-34.
- World Bank, 2010, *Rising Global Interest for farmland*, Word Bank, Washington.

